Présentation aux investisseurs

Résultats T3 2026

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont en dollars canadiens et au 30 septembre 2026



MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Cette présentation comporte des énoncés prospectifs concernant notamment les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements et son profil des échéances. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes leurs variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans cette présentation. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque, de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque importants pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans cette présentation incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » des derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), aux incertitudes entourant l'évolution des menaces de cybersécurité dans un contexte de développement rapide des capacités technologiques, au risque de fraude, aux fluctuations du marché immobilier et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, incluant le conflit au Moyen-Orient et ses impacts, notamment sur les prix du pétrole et du gaz, à l'innovation technologique, incluant l'usage de l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés aux tensions commerciales avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens, ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, incluant le risque de récession. Signalons aussi les facteurs liés aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, à l'intensification de la concurrence, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers le Mouvement, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi l'évolution des habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » des derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés et peuvent être mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels subséquents.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2026 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers observés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Ce document ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre visant l'achat de titres. Aucune vente de titres n'aura lieu dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins.

Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises

La marge nette d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises, qui est un ratio non conforme aux PCGR, est utilisée comme mesure de rentabilité de l'actif principal portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt.

L'actif principal moyen portant intérêt constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière du secteur Particuliers et Entreprises et est utilisée afin d'exclure de l'actif moyen, les actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts et certains autres éléments, dans le calcul de la marge nette d'intérêts. L'actif principal moyen portant intérêt du secteur Particuliers et Entreprises comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités de négociation ainsi que ceux liés aux activités de marché des capitaux et de gestion des liquidités, et tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Le revenu net d'intérêts sur l'actif principal constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et est utilisée afin d'exclure du revenu net d'intérêts, le revenu net d'intérêts de l'actif non principal.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio des pertes sur contrats déficitaires – Ratios combinés

Les ratios non conformes aux PCGR suivants, qui sont nets de la réassurance, sont utilisés comme mesure d'analyse de la performance des activités du secteur Assurance de dommages, plus précisément :

- Ratio des sinistres (non actualisé) : utilisé comme mesure d'évaluation de la qualité des affaires.
- Ratio des frais : utilisé comme mesure de l'efficacité de la gestion des frais autres que d'intérêts en excluant certains éléments, dont les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres.
- Ratio des pertes sur contrats déficitaires : utilisé comme mesure d'évaluation de l'effet des contrats déficitaires sur la rentabilité.
- Ratio combiné (actualisé et non actualisé) : utilisé comme mesure de la rentabilité des affaires en excluant l'incidence du résultat financier d'assurance net et certains autres revenus.

Le ratio des sinistres correspond aux charges afférentes aux sinistres nets exprimées en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les charges afférentes aux sinistres nets constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure les coûts attribuables aux polices et les frais d'acquisition, l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires ainsi que l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus et afin de tenir compte des sinistres survenus et coûts attribuables aux sinistres cédés.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES (SUITE)

Les revenus des activités d'assurance nets constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure les primes payées liées aux activités de réassurance et représente le dénominateur dans le calcul des ratios suivants : ratio des sinistres, ratio des frais et ratio des pertes sur contrats déficitaires.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :
- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours et ceux liés à l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais autres que d'intérêts, excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments, exprimés en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les frais autres que d'intérêts, excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments, constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin de considérer tous les frais excluant les frais de gestion de placement et certains autres éléments particuliers.

Le ratio des pertes sur contrats déficitaires correspond à l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets exprimé en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. L'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets constitue une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'inclure les pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires nets ainsi que les diminutions de l'élément de perte relatives aux services passés, nette de la réassurance.

Le ratio combiné correspond à la somme du ratio des sinistres, du ratio des frais et du ratio des pertes sur contrats déficitaires.

Le ratio combiné actualisé correspond au ratio combiné incluant l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers.

Certaines informations supplémentaires concernant les mesures financières déterminées sont intégrées par renvoi. Elles figurent à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du troisième trimestre de 2026 du Mouvement Desjardins qui est disponible sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À PROPOS DE DESJARDINS

Notre mission | En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, **nous accompagnons nos membres et clients dans leur autonomie financière.**

Nous sommes

Le groupe financier coopératif le plus important au Canada et 8e au monde[1]

Réglementé par l'AMF[2] et considéré comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I)

Plus de 10 M de membres et clients	**189** caisses	**547,2 G$** actifs totaux
13,2 G$ revenu net total pour les neuf premiers mois de 2026	**3 290 M$** excédents pour les neuf premiers mois de 2026	**24,4 %[3]** Catégorie 1A (ratio CET1 pour les banques)
128 % Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	**172 %** Ratio de liquidité à court terme (LCR)	Stratégie climat : **zéro** émission nette[4] **d'ici 2040**

Nommée **Institution bancaire de l'année *(Bank of the Year)* au Canada en 2025** par *The Banker*, Desjardins se distingue en finance numérique et en finance durable

Structure coopérative

Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ)

Caisses	**Un membre Un vote**	Membres

Conseil d'administration (CA)

Président et Chef de la direction du Mouvement Desjardins

Secteurs d'activité

Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages

1. Selon les revenus totaux.
2. Les filiales de Desjardins sont également réglementées par d'autres régulateurs, incluant l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).
3. En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF.
4. Sur nos activités opérationnelles (bâtiments, déplacements d'affaires, consommation de papier et chaîne d'approvisionnement), ainsi que sur nos activités financières (investissements de nos assureurs et financements) dans trois secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre : l'énergie, l'immobilier et le transport.



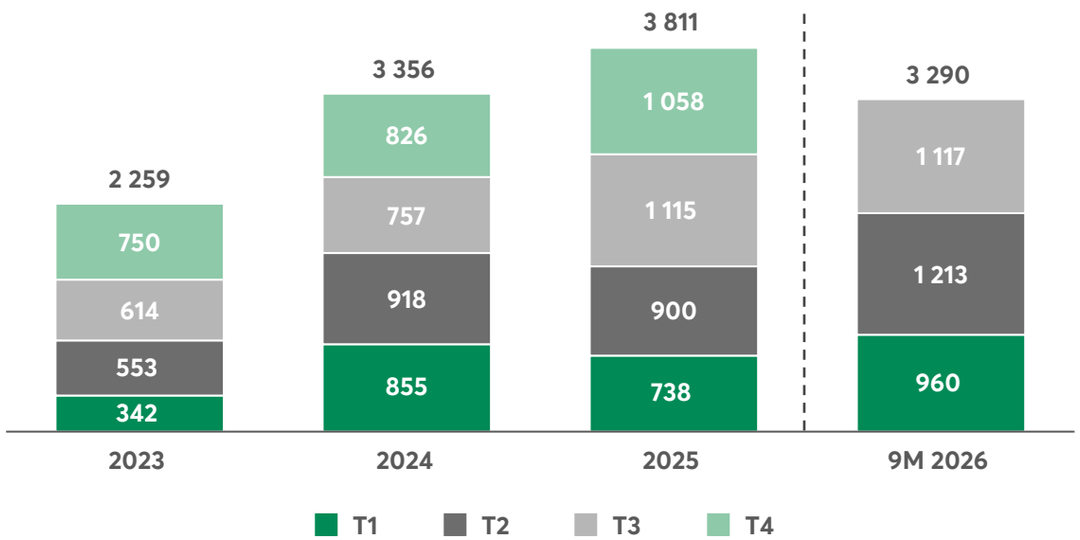
Contenu

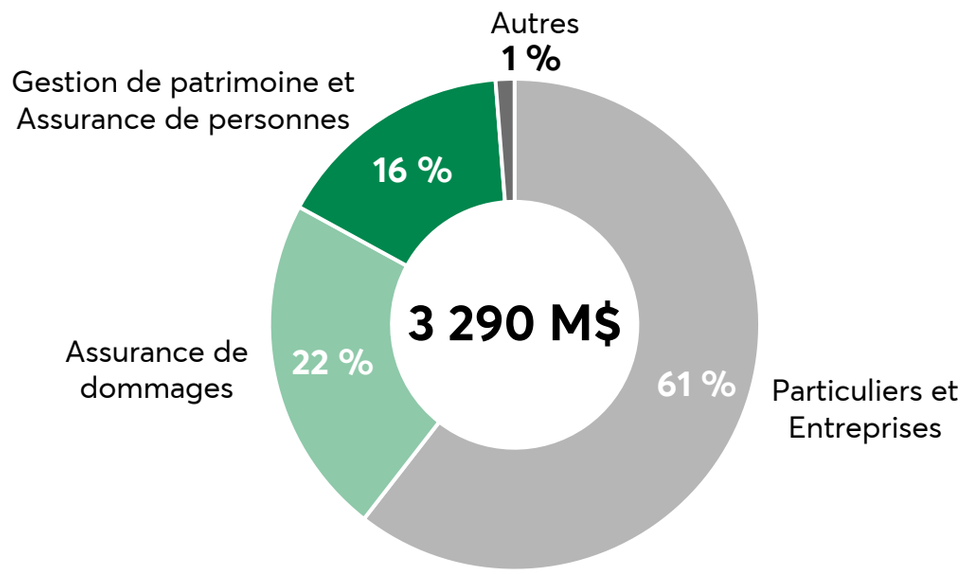
1. Résultats financiers
2. Qualité du bilan
3. Capital et liquidité
4. Financement
5. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Desjardins

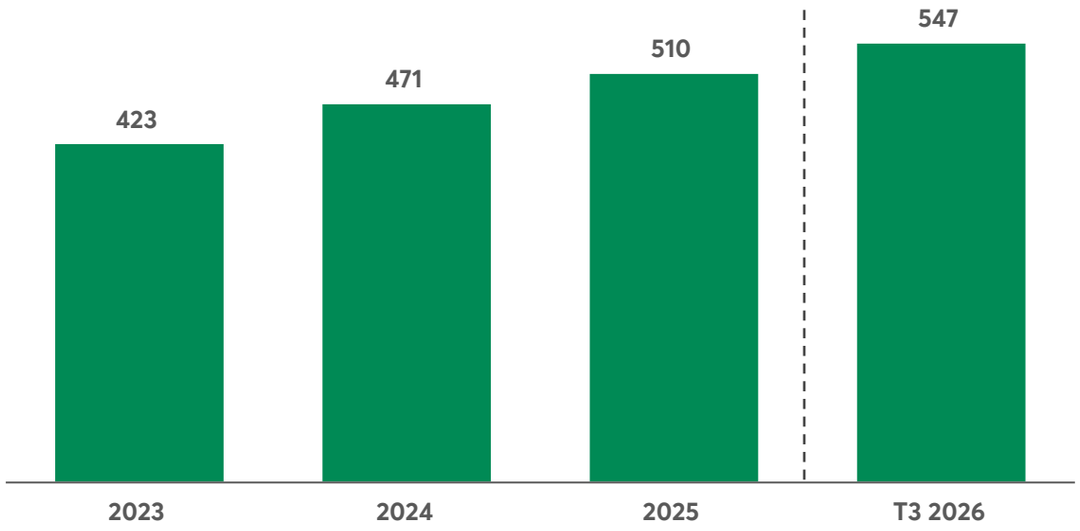
FAITS SAILLANTS

Excédents avant ristournes aux membres (M$)

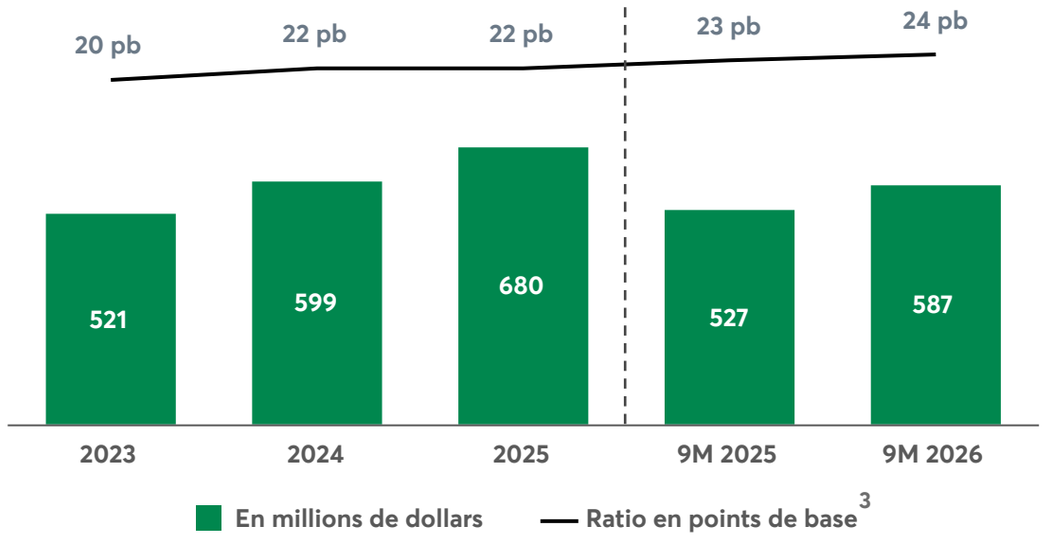




Actifs totaux (G$)



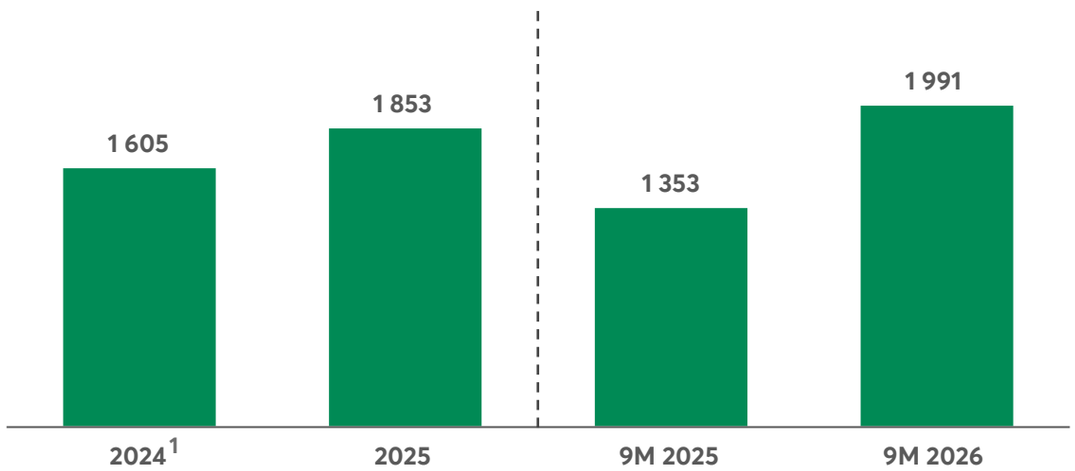
Dotation à la provision pour pertes de crédit



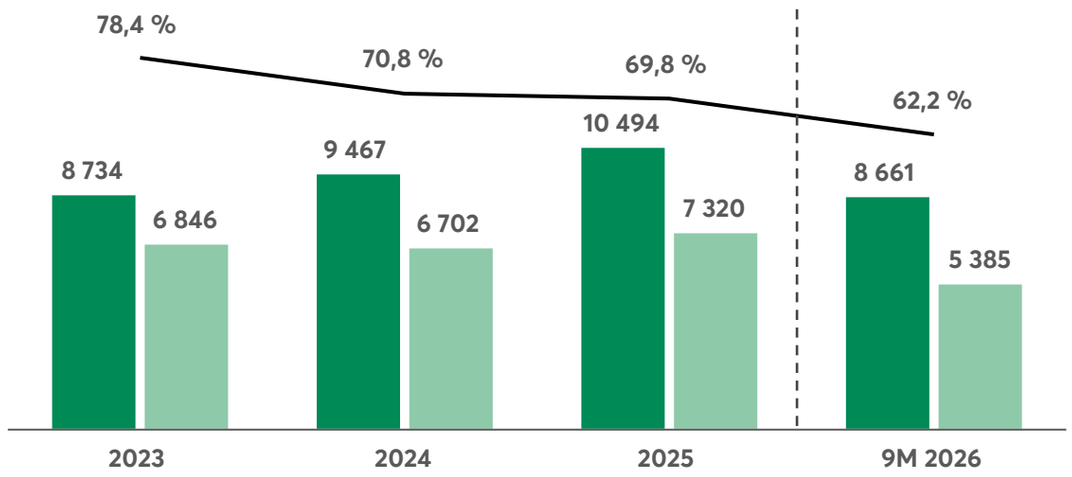
1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la page 4.
2. Dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les éléments hors bilan et taux de dotation à la provision pour pertes de crédit.
3. Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Excédents avant ristournes aux membres (M$)



Ratio d'efficience - Particuliers et Entreprises



Parts de marchés au Québec[3]

40 % Crédit agricole

39 % Crédit hypothécaire résidentiel

36 % Épargne personnelle au bilan

22 % Crédit à la consommation

21 % Crédit commercial et industriel

Expérience numérique

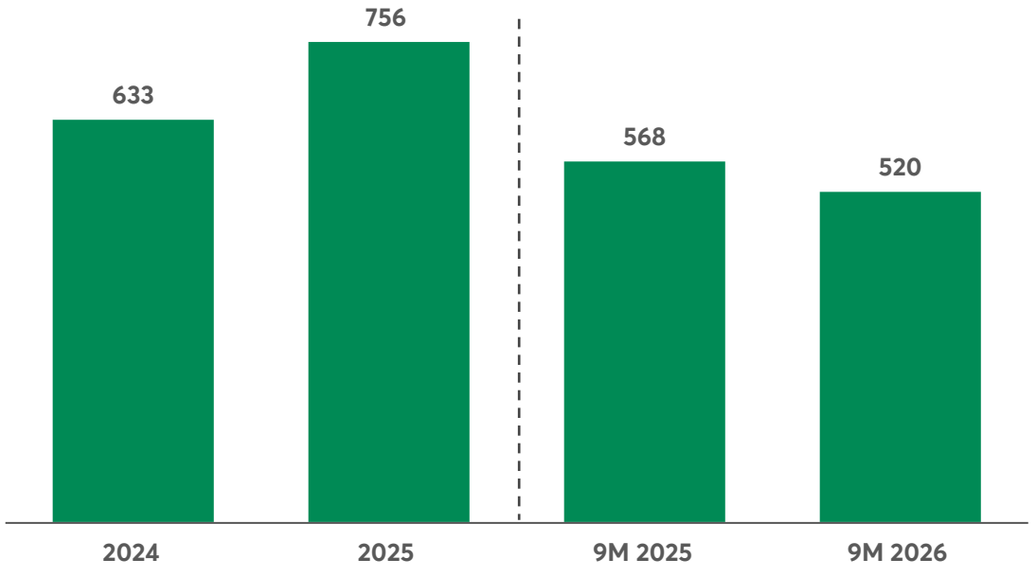
2,9 millions
d'utilisateurs mensuels de l'application mobile
Services mobiles Desjardins

73 %
taux d'adoption numérique mensuel[4]
des membres particuliers,
une hausse de 0,9 p.p. par rapport à T3 2025

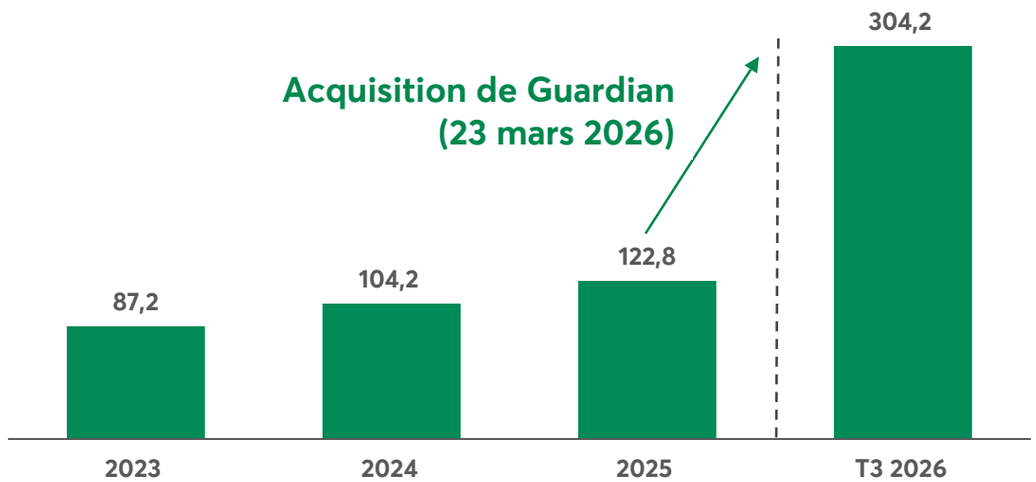
1. Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.
2. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la page 4.
3. Ces parts de marché sont compilées et estimées en date du 30 juin 2026, selon une méthodologie développée par Desjardins et basées sur plusieurs sources externes, dont notamment : Banque du Canada, Statistique Canada et MarketSage.
4. Proportion des membres particuliers s'étant connectés à au moins une reprise à l'application Services mobiles Desjardins au cours du mois de septembre 2026. La mesure est prise la dernière journée du mois.

GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

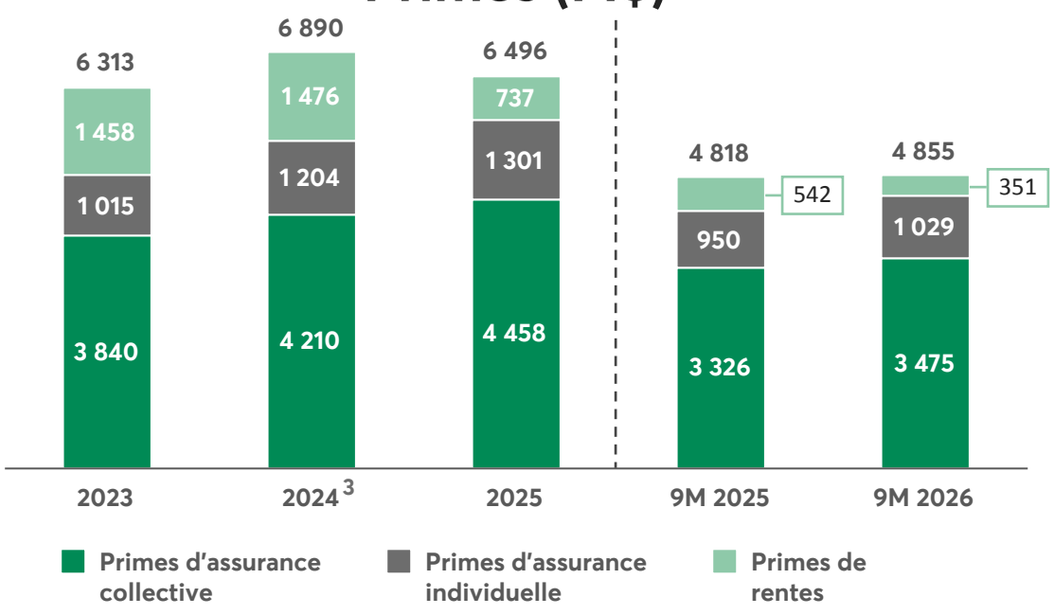
Excédents nets (M$)



Biens sous gestion (G$)



Primes (M$)



Réseaux de distribution[4]

Accès facile à notre offre grâce à la diversité de nos réseaux de distribution à travers le Canada

Desjardins Sécurité Financière, compagnie d'assurance vie (DSF) a accès à tous les réseaux de distribution de Desjardins

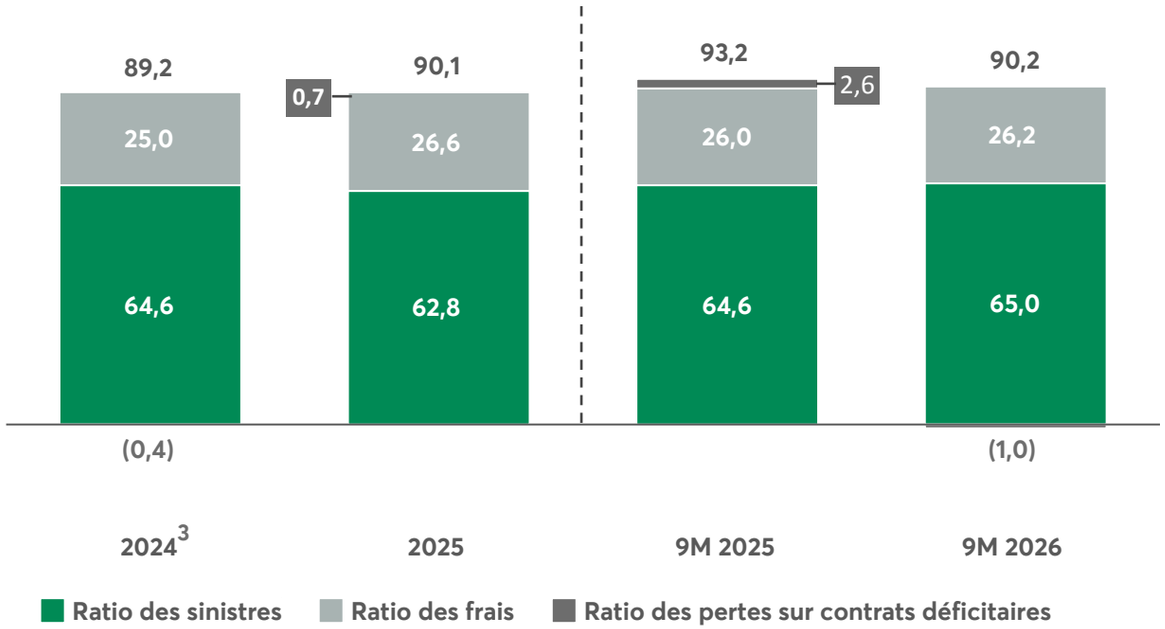
- Nos agents d'assurance vie sont exclusivement dédiés aux membres
- Conseillers des caisses Desjardins
- Réseau des agents Desjardins
- Distribution directe et services en ligne
- Worldsource

Position unique au Québec pour offrir aux membres l'accès à nos offres complètes d'assurance et d'épargne dans le réseau des caisses

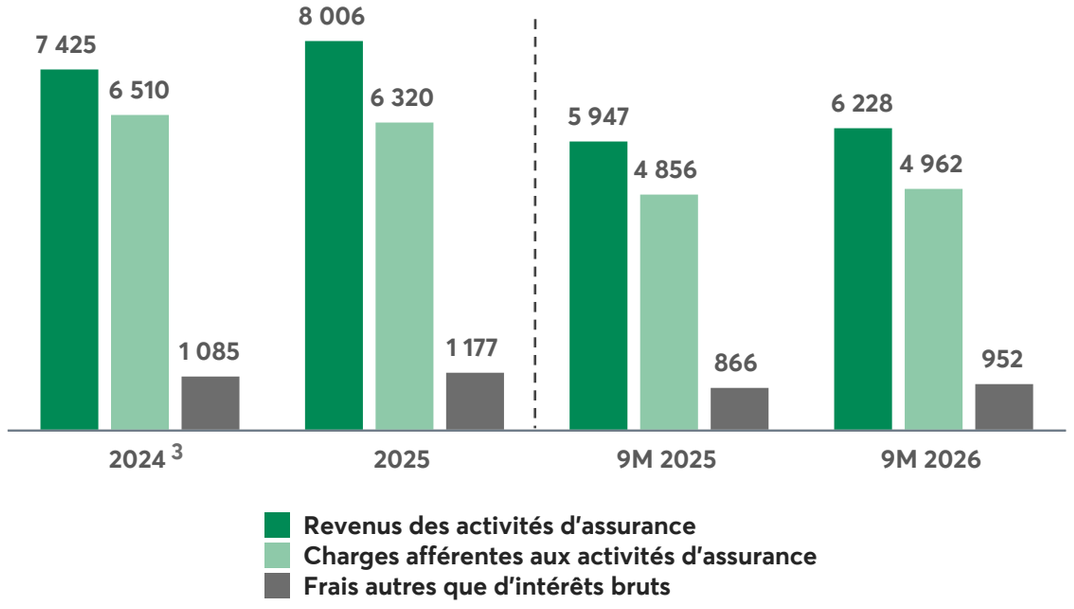
1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la page 4.
2. Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion.
3. Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.
4. Pour plus de renseignements sur les réseaux de distribution, voir la page 30 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins.

ASSURANCE DE DOMMAGES

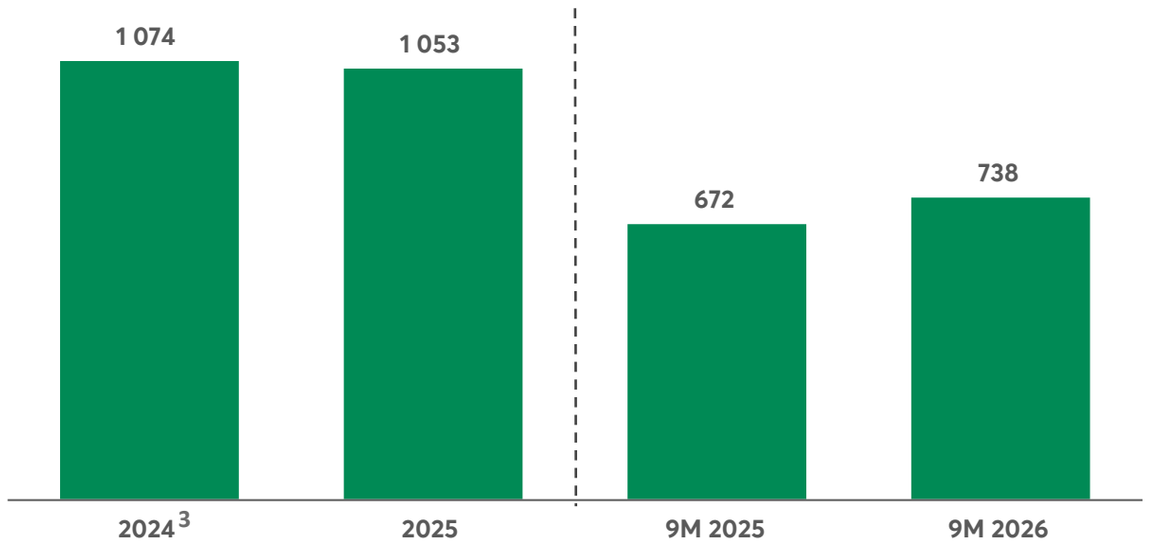
Ratio combiné (%)



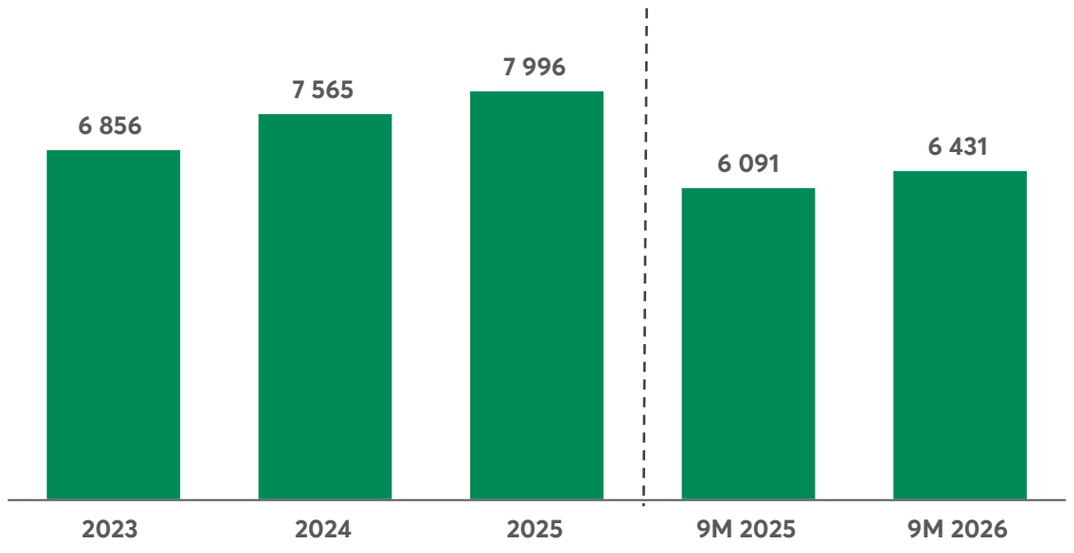
Revenus et dépenses (M$)



Excédents nets (M$)



Primes directes souscrites (M$)



1. Pour plus de renseignements sur les ratios non conformes aux PCGR, voir les pages 3 et 4.
2. Ratio non actualisé, excluant donc l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.
3. Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.
4. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la page 4.

PRÉSENCE AU QUÉBEC ET AU CANADA

En date du 31 décembre 2025, sauf indication contraire

Particuliers et Entreprises

- Des caisses au Québec, en Ontario et Desjardins Bank en Floride
- Acteur de premier plan pour ce qui est du crédit à la consommation au Québec
- Chef de file au Québec en matière de :
 - Crédit hypothécaire
 - Crédit agricole
 - Épargne personnelle au bilan

6e au Canada en matière d'émission de cartes de crédit[1]

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

1er au Québec et au Canada pour les placements garantis liés aux marchés[2]

Assurance et rentes

1er distributeur indépendant au Canada pour les produits d'assurance vie[3]

3e assureur de personnes au Québec et

5e au Canada[4]

6,5 G$[5] primes directes souscrites

Assurance de dommages

8,0 G$[5] primes directes souscrites, classé parmi les trois assureurs de dommages les plus importants au Canada

Assurance des particuliers

2e au Canada[4]

2e au Québec[4]

3e en Ontario[4]

33e année consécutive de résultat des activités d'assurance positif

1. Sur la base des encours de 2025.
2. Sur la base de l'actif sous gestion du 31 mars 2026 publié par MarketSage en juillet 2026. Le classement au Québec est fondé sur des estimations internes.
3. Selon l'Insurance Report d'avril 2026 publié par MarketSage et sur la base des nouvelles primes émises annualisées en 2025.
4. Sur la base des primes directes souscrites de 2025 publiées par MSA Research en mars 2026.
5. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la page 4.



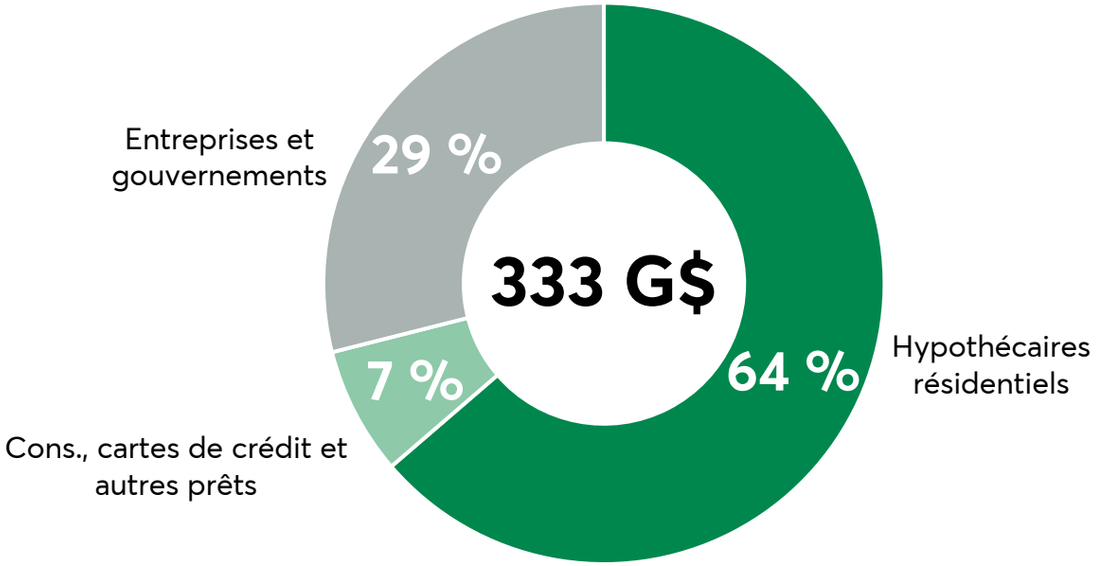
Contenu

1. Résultats financiers
2. Qualité du bilan
3. Capital et liquidité
4. Financement
5. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

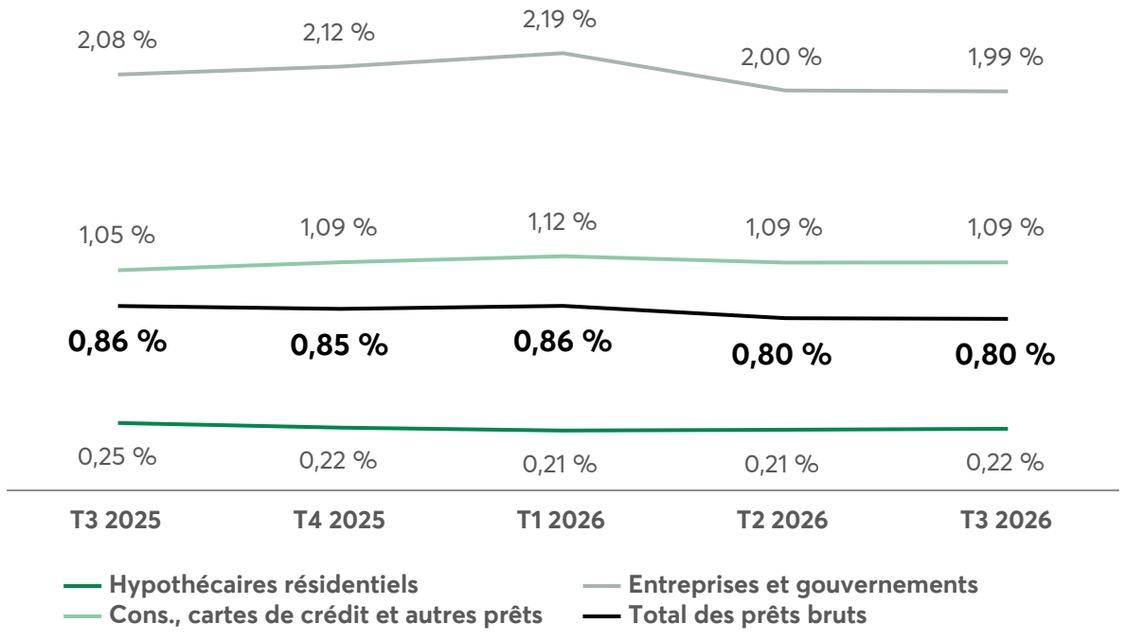
Desjardins

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

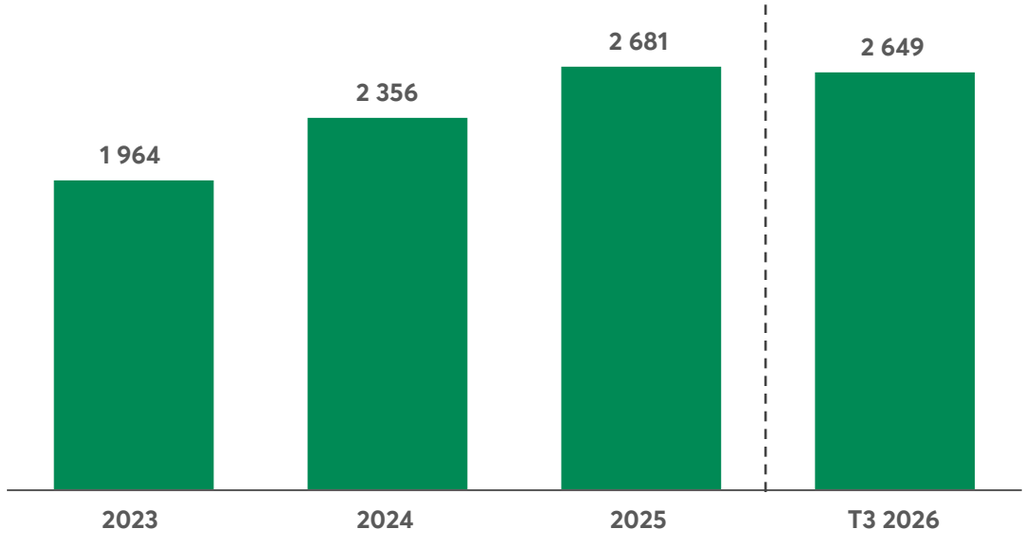
Prêts bruts



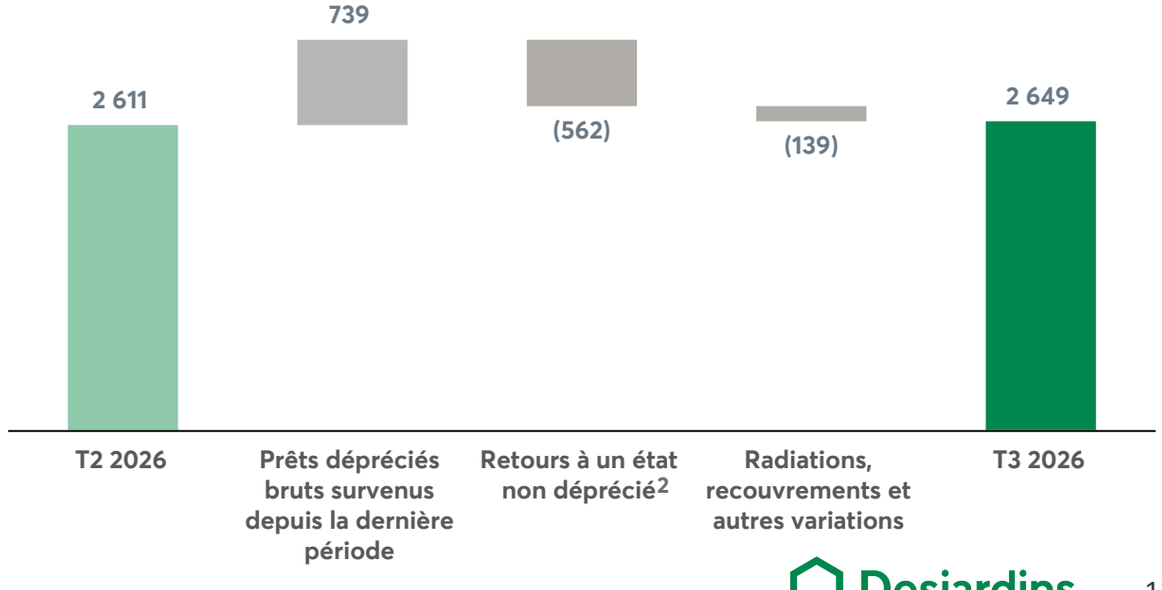
Ratio des prêts dépréciés bruts



Prêts dépréciés bruts (M$)



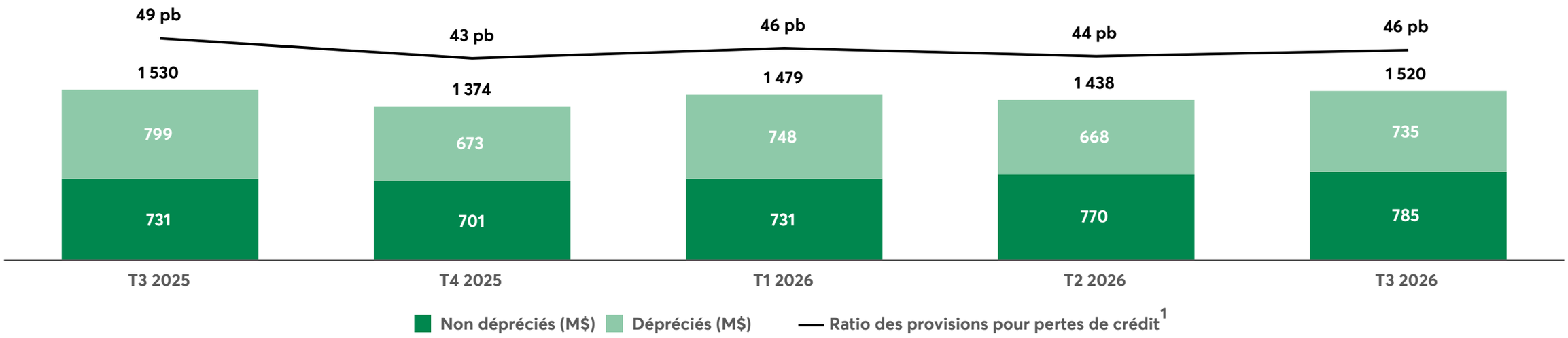
Évolution des prêts dépréciés bruts (M$)



1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la page 4.
2. Comprend notamment les retours à un état non déprécié et les paiements sur les comptes dépréciés.

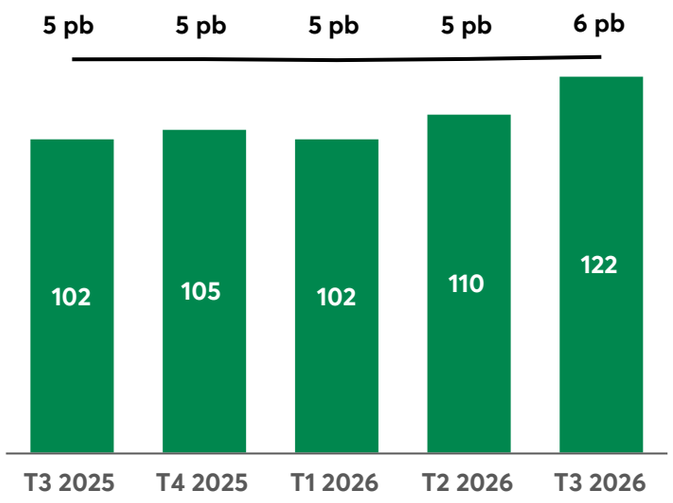
PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Pour le Mouvement

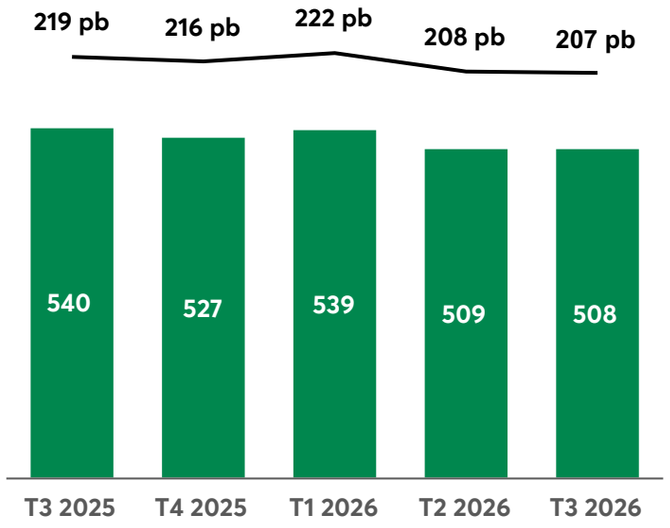


Par portefeuille de prêts

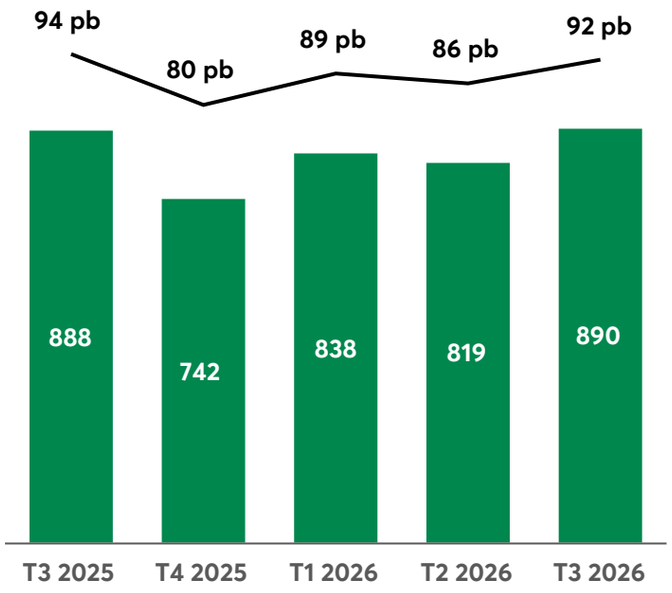
Prêts hypothécaires résidentiels



Prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts



Entreprises et gouvernements

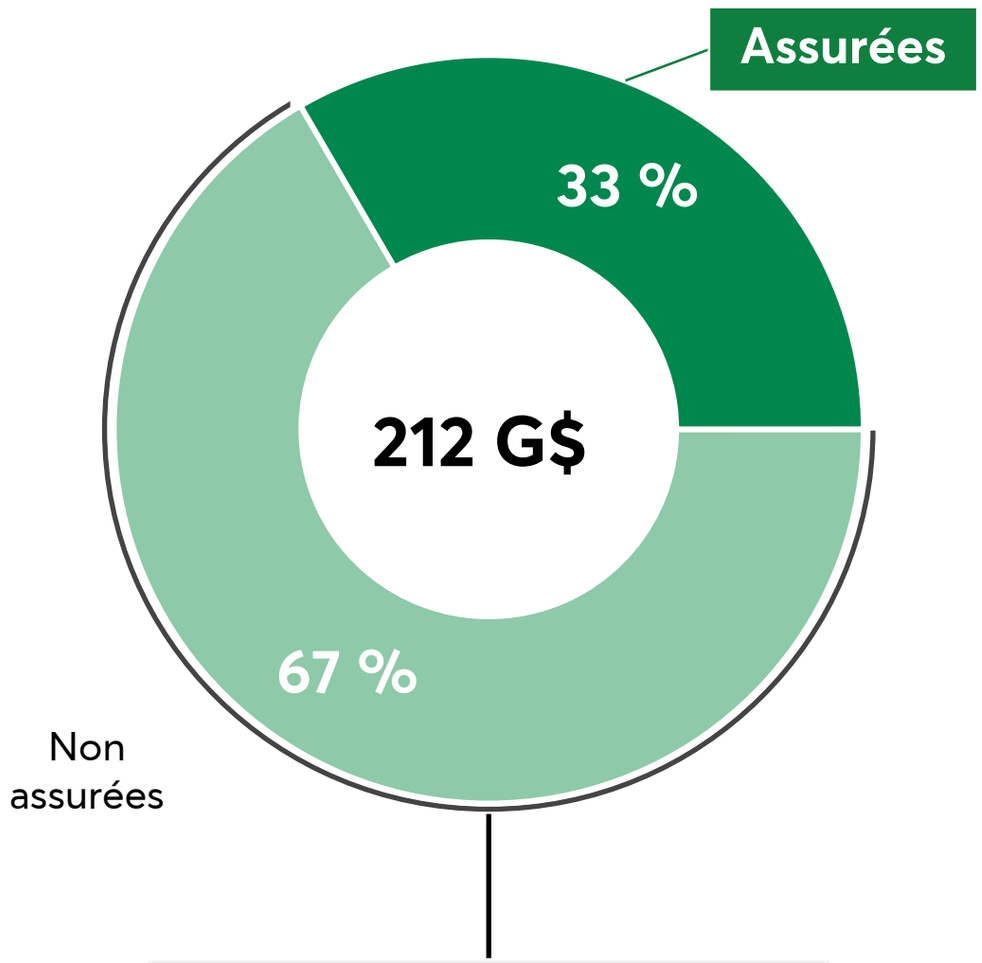


Provision pour pertes de crédits (M$) — Ratio des provisions pour pertes de crédit[1]

1. Provision pour pertes de crédit sur les prêts exprimée en pourcentage des prêts bruts.

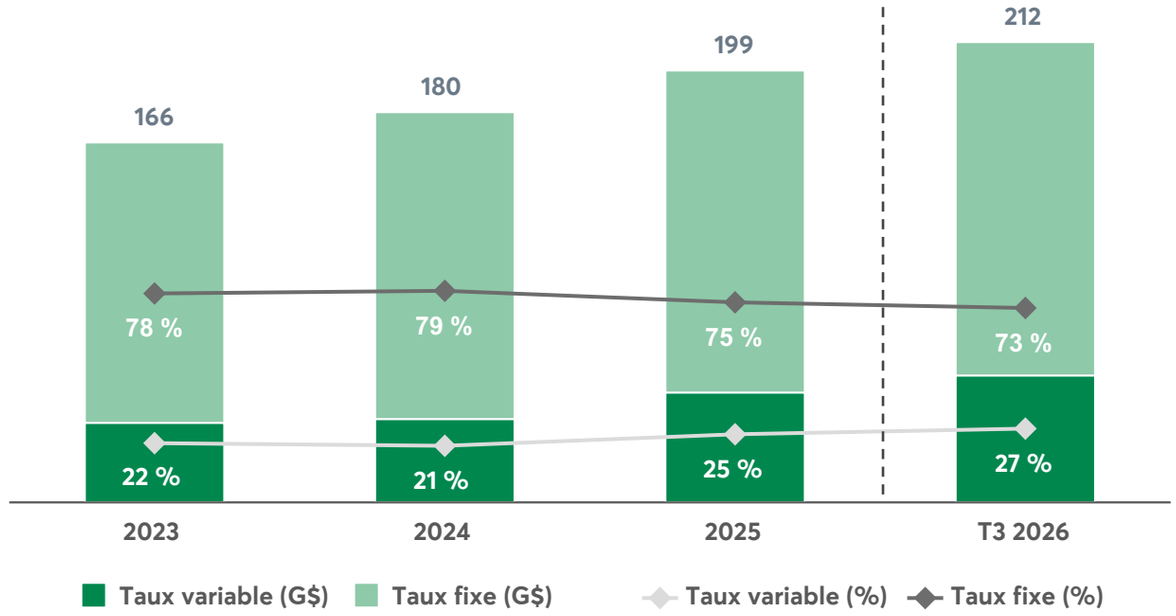
PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

Portefeuille d'hypothèques résidentielles

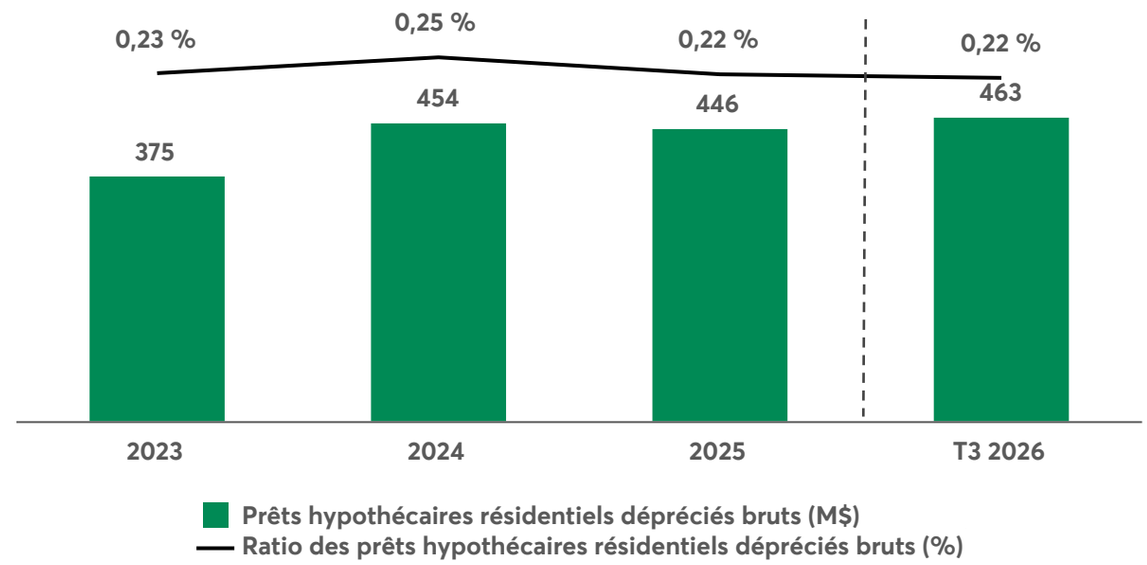


Ratio prêt-valeur moyen de 51 %

Portefeuille résidentiel



Prêts dépréciés bruts



1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la page 4.

PRÊTS AUX ENTREPRISES ET AUX GOUVERNEMENTS

- Portefeuille de haute qualité et bien diversifié.
- Ratio des prêts dépréciés bruts de 1,99 %.
- Les secteurs mines, pétrole et gaz représentent 0,4 % du portefeuille Entreprises et gouvernements.

Catégories d'emprunteurs	% du portefeuille	Prêts bruts (M$)	Prêts dépréciés (M$)	Ratio prêts dépréciés bruts[1] (%)
Immobilier[2]	23,8	22 948	315	1,37
Agriculture	15,4	14 798	336	2,27
Construction	9,5	9 138	328	3,59
Fabrication	7,8	7 481	286	3,82
Commerce de détail	7,0	6 720	137	2,04
Soins de santé	5,7	5 511	50	0,91
Services publics	5,6	5 388	1	0,02
Finance et assurances	3,8	3 620	2	0,06
Commerce de gros	3,7	3 590	124	3,45
Organismes publics	3,2	3 095	—	—
Hébergement	3,2	3 069	81	2,64
Transport	2,5	2 443	54	2,21
Services professionnels	2,2	2 132	47	2,20
Reste du portefeuille	6,6	6 406	157	2,45
Total	**100**	**96 339**	**1 918**	**1,99**

1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.
2. Excluant les prêts multilogements.



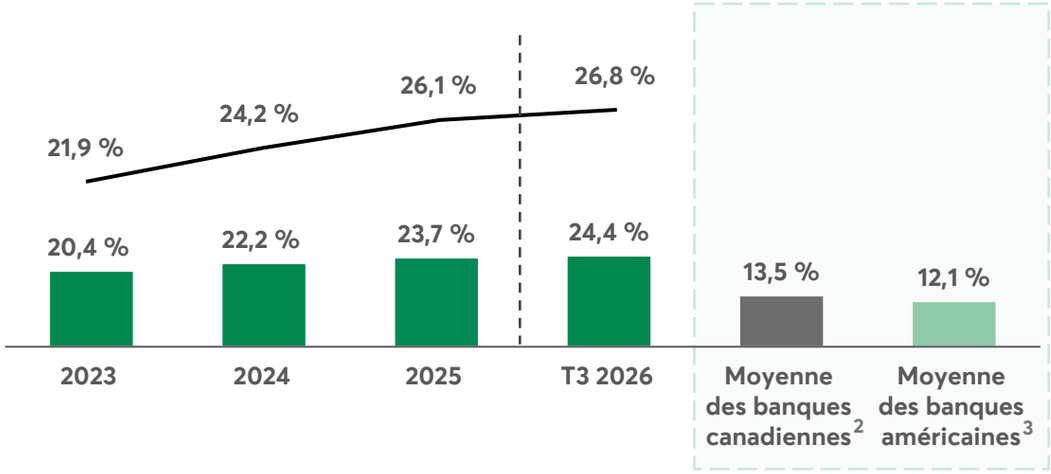
Contenu

1. Résultats financiers
2. Qualité du bilan
3. Capital et liquidité
4. Financement
5. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

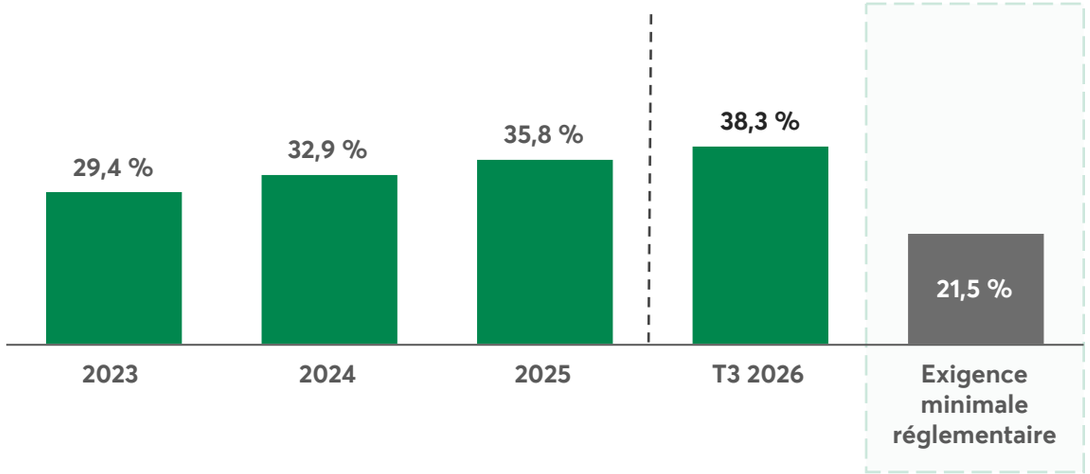
Desjardins

CAPITAL EN EXCELLENTE POSITION

Ratios de capital

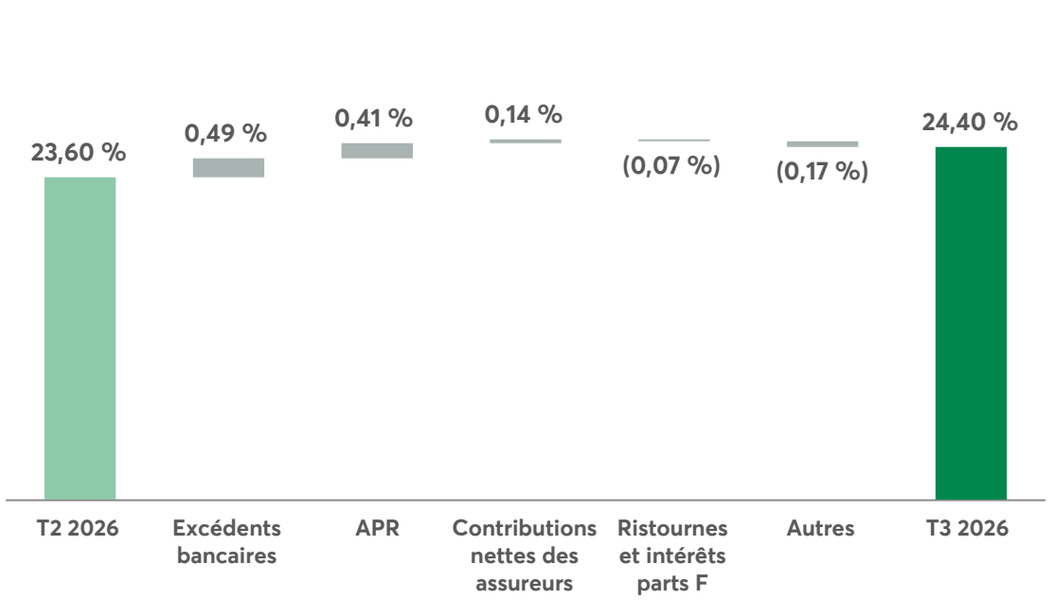


Ratio TLAC[1]

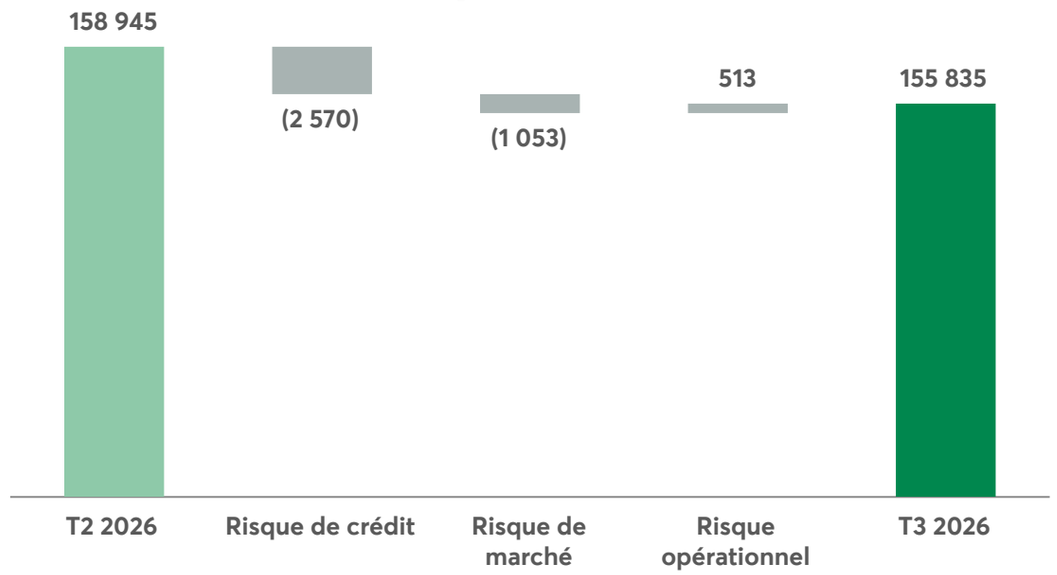


Moyenne des six grandes banques canadiennes : 31,2 %[2]

Ratio des fonds propres de catégorie 1A (CET1)



Actifs pondérés en fonction des risques (M$)



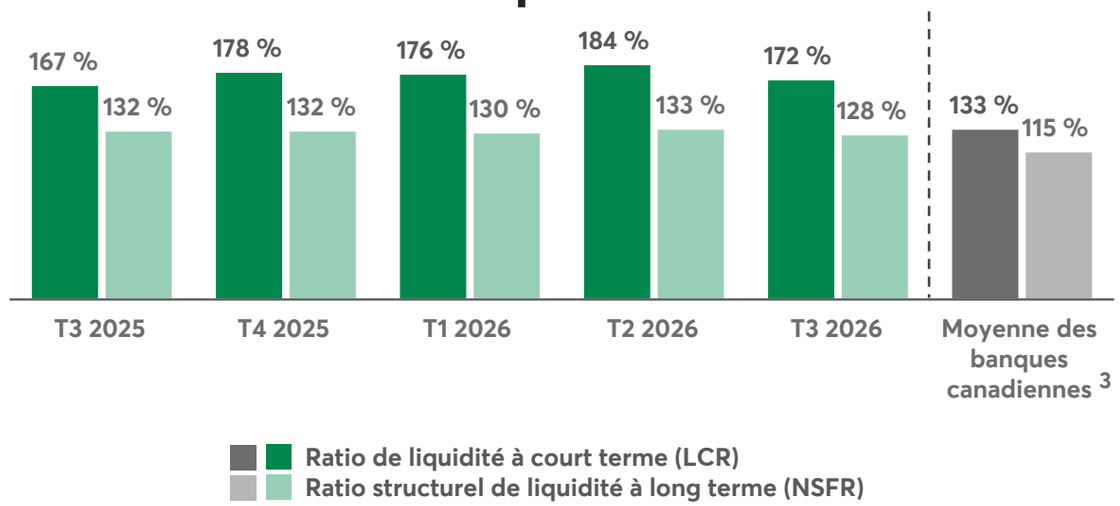
1. En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* et de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* émises par l'AMF.
2. La moyenne des ratios en date du 31 juillet 2026 pour les six plus grandes banques canadiennes (selon les actifs totaux).
3. Inclut Bank of America, Bank of NY Mellon, Capital One, Citigroup, Fifth Third Bancorp, JP Morgan, Northern Trust, PNC, State Street, Truist, US Bancorp et Wells Fargo. Données au 30 septembre 2026.

EXCELLENTES COTES DE CRÉDIT ET POSITION DE LIQUIDITÉ

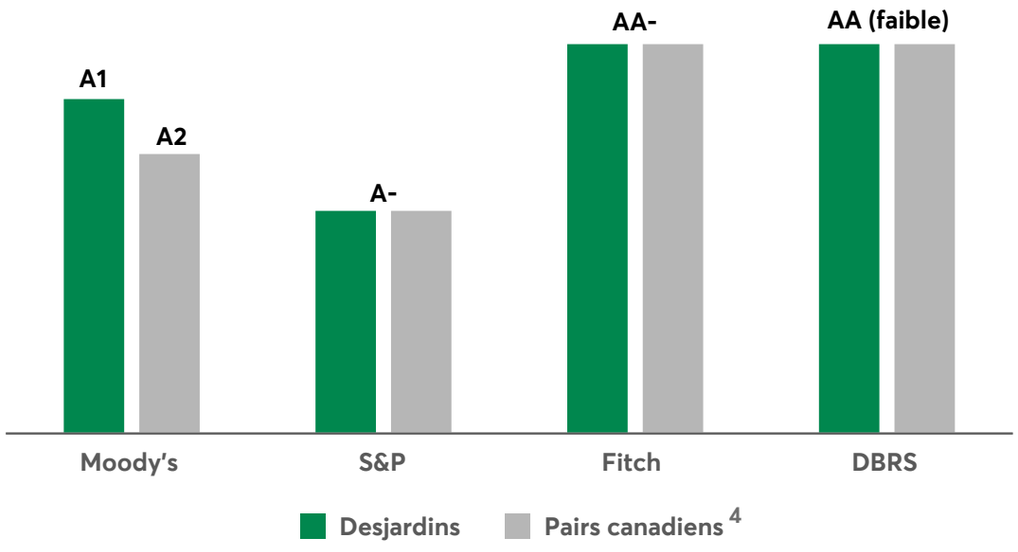
Cotes de crédit de Desjardins

	MOODY'S	S&P	DBRS	FITCH
Contrepartie/Dépôts[1]	Aa1	A+	AA	AA+
Obligations sécurisées	Aaa	—	—	AAA
Dette à moyen et long termes de premier rang[2]	A1	A-	AA (faible)	AA-
Perspectives	Stable	Stable	Stable	Stable

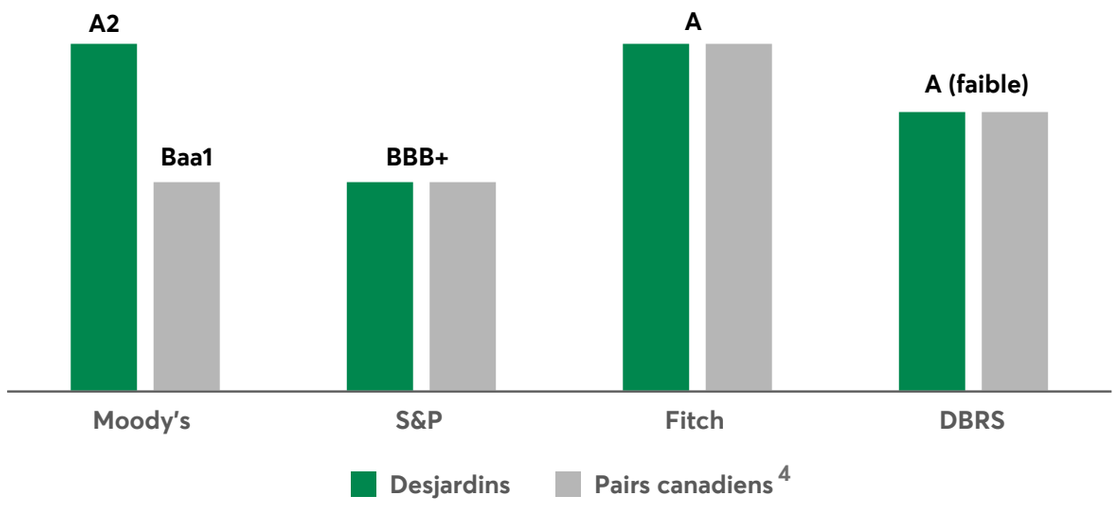
Ratios de liquidité robustes



Notations - Dette senior



Notations - Dette subordonnée FPUNV



1. Représente la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie de Moody's, la cote de crédit de l'émetteur de S&P, la cote de crédit dépôts à long terme de DBRS, la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie dérivée de Fitch.
2. Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise qui répond aux critères d'admissibilité du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.
3. La moyenne des ratios en date du 31 juillet 2026 pour les six plus grandes banques canadiennes (selon les actifs totaux).
4. La médiane des cotes de crédit en date du 31 octobre 2026 pour les six plus grandes banques canadiennes (selon les actifs totaux).



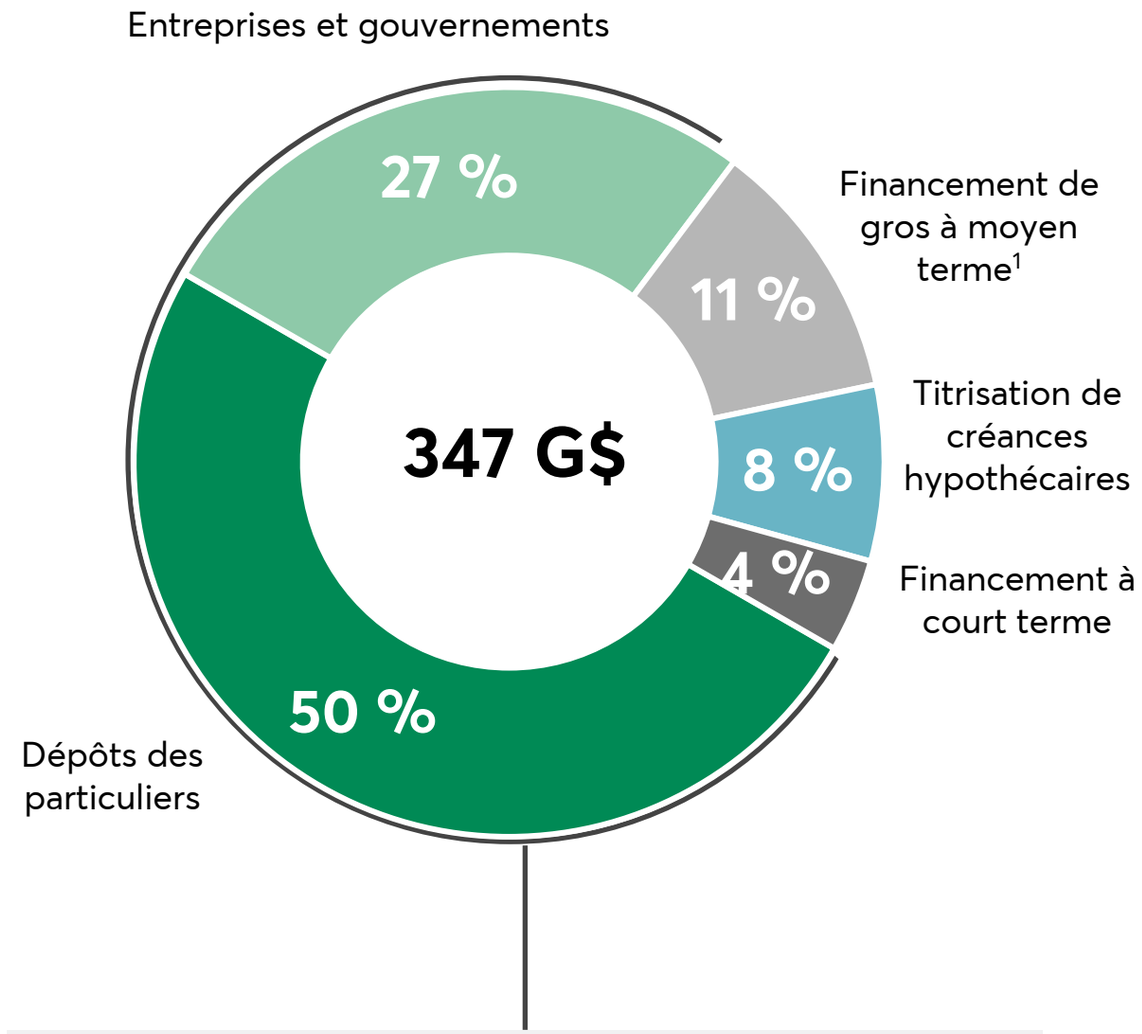
Contenu

1. Résultats financiers
2. Qualité du bilan
3. Capital et liquidité
4. Financement
5. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Desjardins

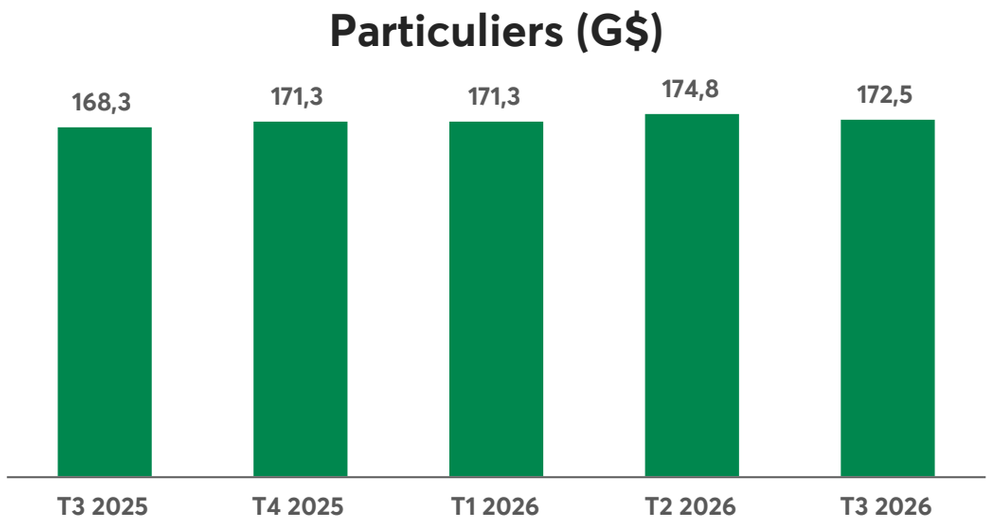
FINANCEMENT DIVERSIFIÉ

Total des dépôts

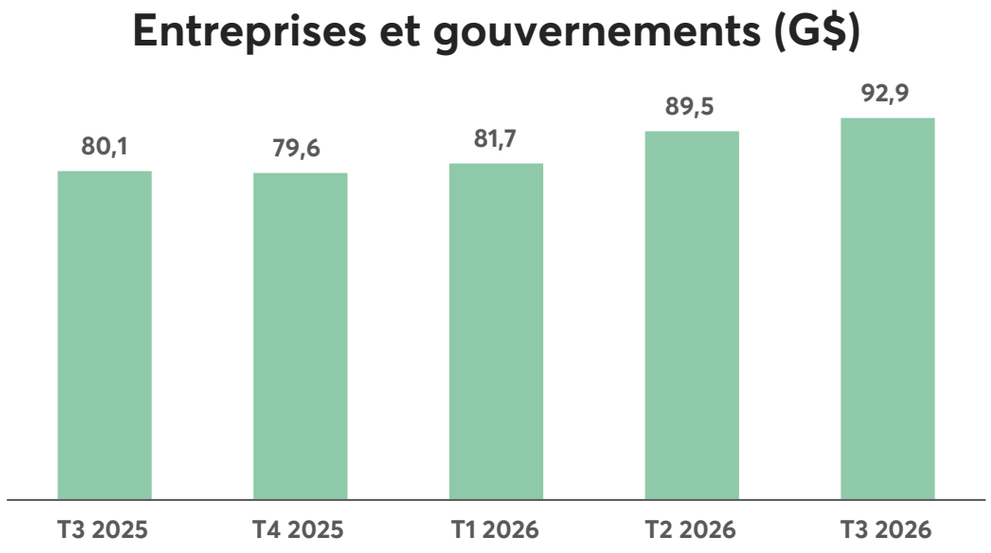


77 % proviennent des particuliers, entreprises et gouvernements

Évolution des dépôts



Taux de croissance annuel composé des trois dernières années[2] : 5 %



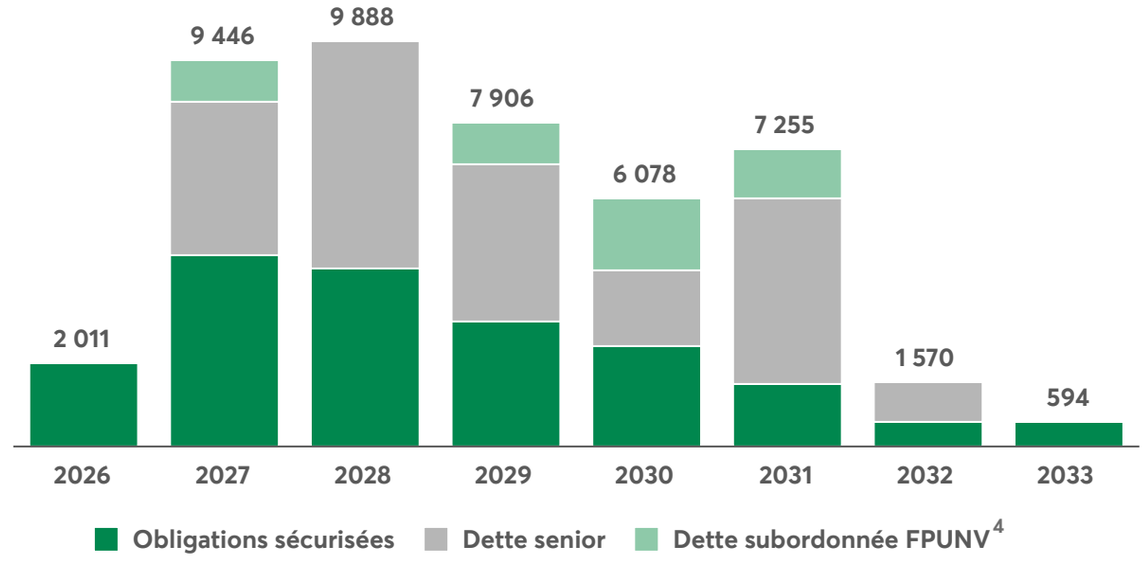
Taux de croissance annuel composé des trois dernières années[2] : 13 %

1. Excluant la dette subordonnée FPUNV.
2. Taux de croissance annuel composé entre le T3 2026 et le T3 2023.

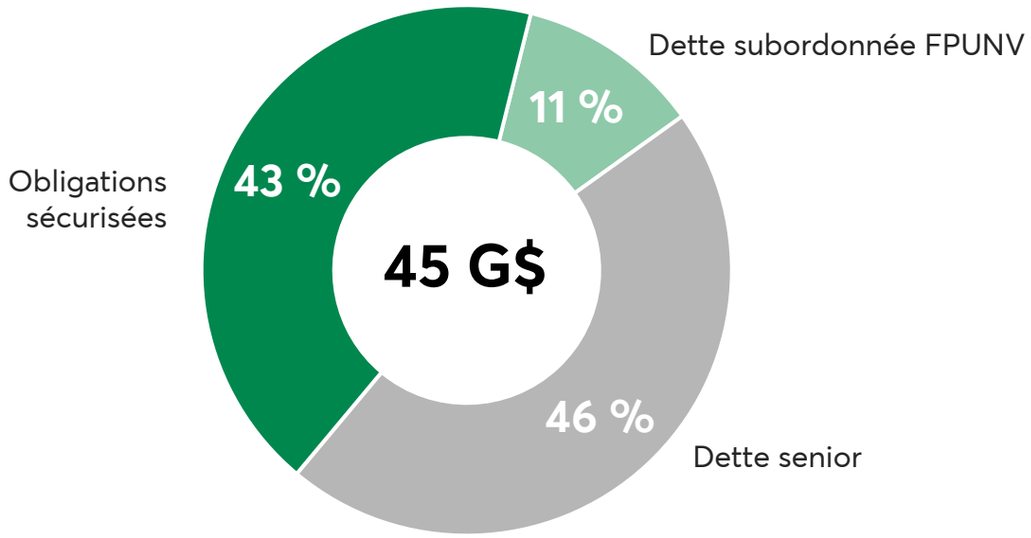
FINANCEMENT DE GROS À MOYEN TERME

	PROGRAMME	LIMITE
Moyen terme	Billets à moyen terme (marché canadien)[1]	13 G$ CA
	Billets à moyen terme et subordonnés (multidevises)[1]	15 G€
	Billets à moyen terme (marché australien)[1]	3 G$ AU
	Obligations sécurisées (multidevises)[1;2]	32 G$ CA
	Obligations subordonnées FPUNV (marché canadien)[1]	9 G$ CA

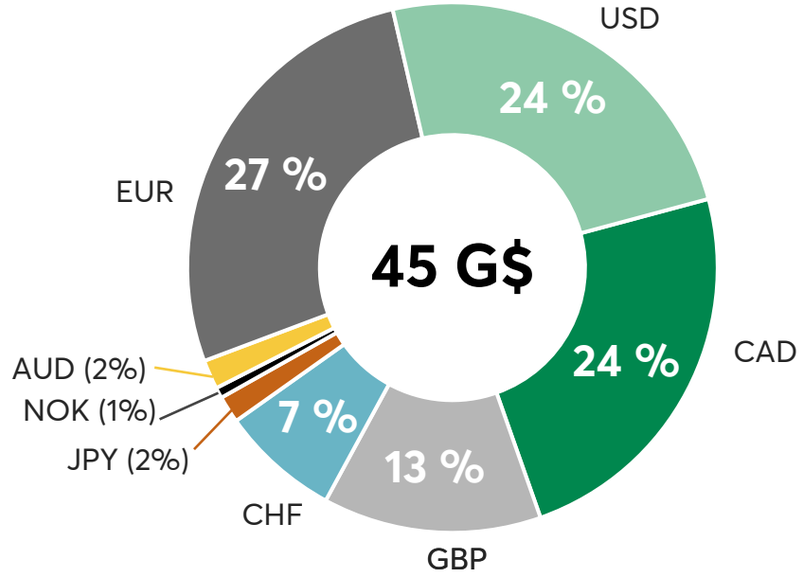
Profil de maturité (M$)[3]



Par programme



Par devise



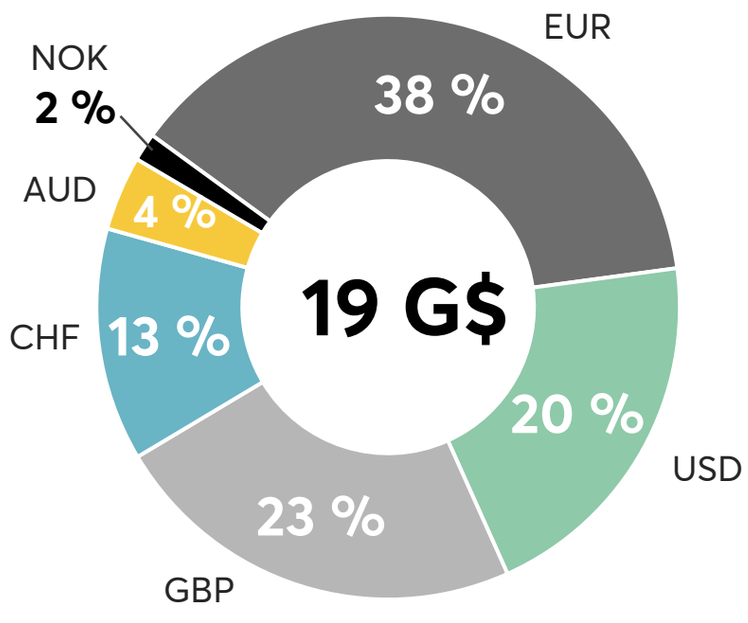
1. Des obligations durables peuvent être émises en vertu de ces programmes de financement conformément au Cadre des obligations durables Desjardins.
2. Le montant maximal autorisé demeure sujet à la limite prudentielle édictée par l'AMF.
3. Taux de change au 30 septembre 2026.
4. Reflète la date de réinitialisation de chaque émission d'obligations subordonnées FPUNV ; les obligations subordonnées FPUNV arrivent à échéance à la date d'échéance indiquée.

TRANSACTIONS EFFECTUÉES SUR LES MARCHÉS EN 2026

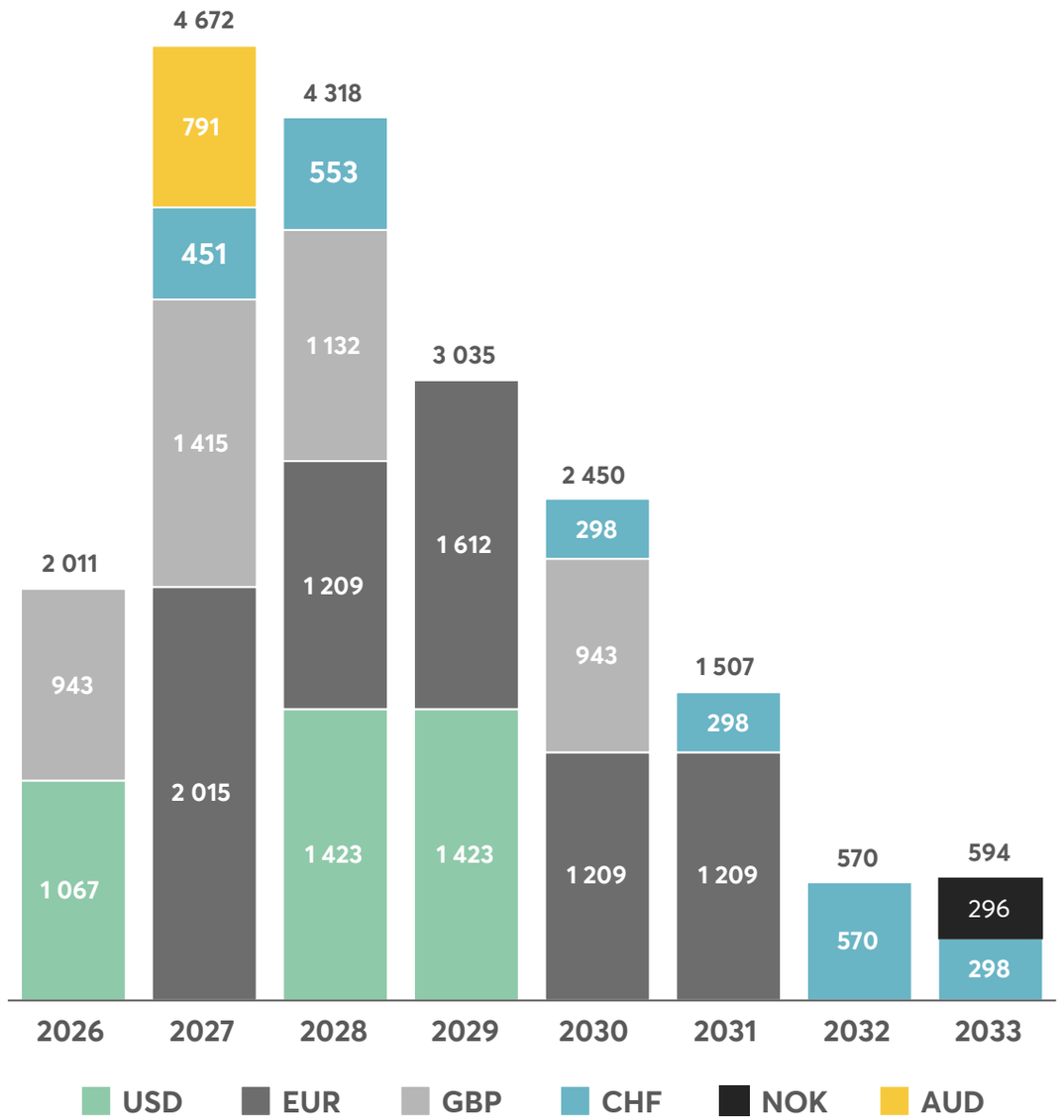
Date d'émission	Montant (M$)	Devise	Type de dette	Terme
16 janvier 2026	1 500	CAD	Dette senior	5,5 ans
21 janvier 2026	1 000	EUR	Dette senior	2 ans
3 mars 2026	1 000	CAD	Dette subordonnée FPUNV	10 ans, rachetable 5 ans
20 mars 2026	1 000	USD	Obligations sécurisées	3 ans
27 mai 2026	750	USD	Dette senior	5 ans
27 mai 2026	750	EUR	Obligations sécurisées	5 ans
29 mai 2026	565	USD	Dette senior (placement privé)	2 ans
4 juin 2026	24 000	JPY	Dette subordonnée FPUNV (placement privé)	10,25 ans, rachetable 5,25 ans
1er septembre 2026	175	CHF	Obligations sécurisées	7 ans
1er septembre 2026	500	CAD	Dette senior durable (réouverture)	6 ans
4 septembre 2026	400	GBP	Dette senior	5 ans

OBLIGATIONS SÉCURISÉES EN CIRCULATION[1]

Par devise



Profil de maturité (M$)[2;3]



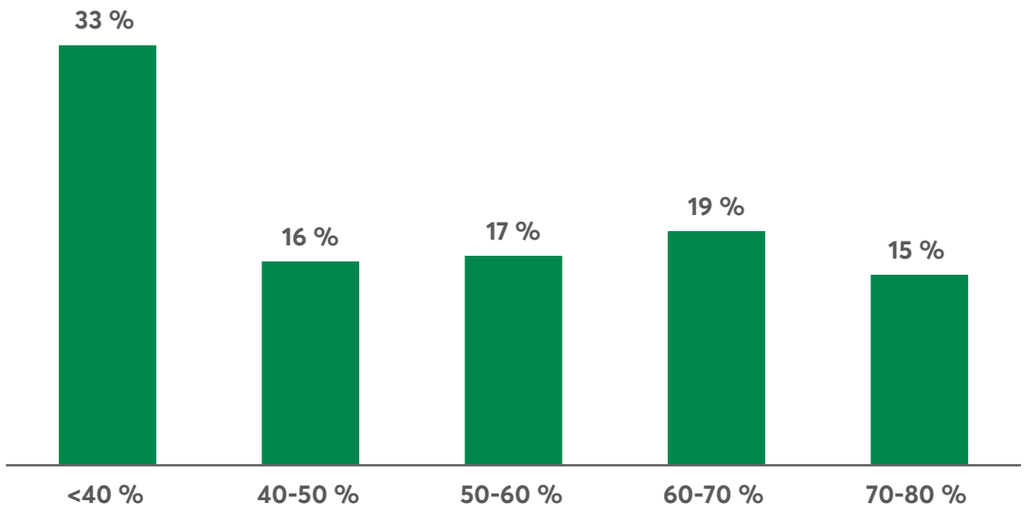
3,5 % de 5,5 %
de la limite du régulateur

Durée moyenne pondérée :
2,32 ans

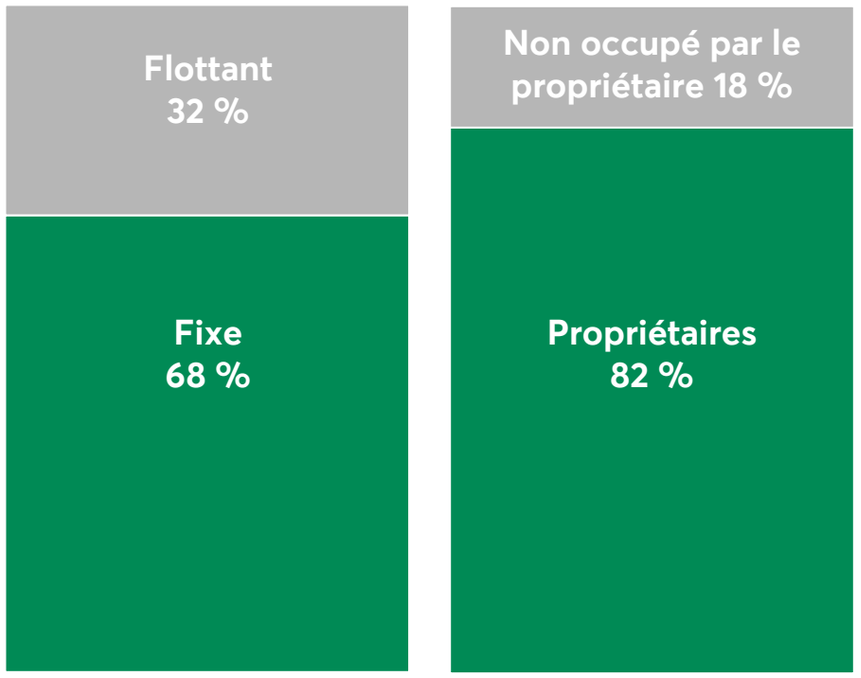
1. Plus de détails sont disponibles sur le site Web de Covered Bond Label.
2. Reflète l'échéance prévue.
3. Taux de change au 30 septembre 2026.

BASSIN D'OBLIGATIONS SÉCURISÉES

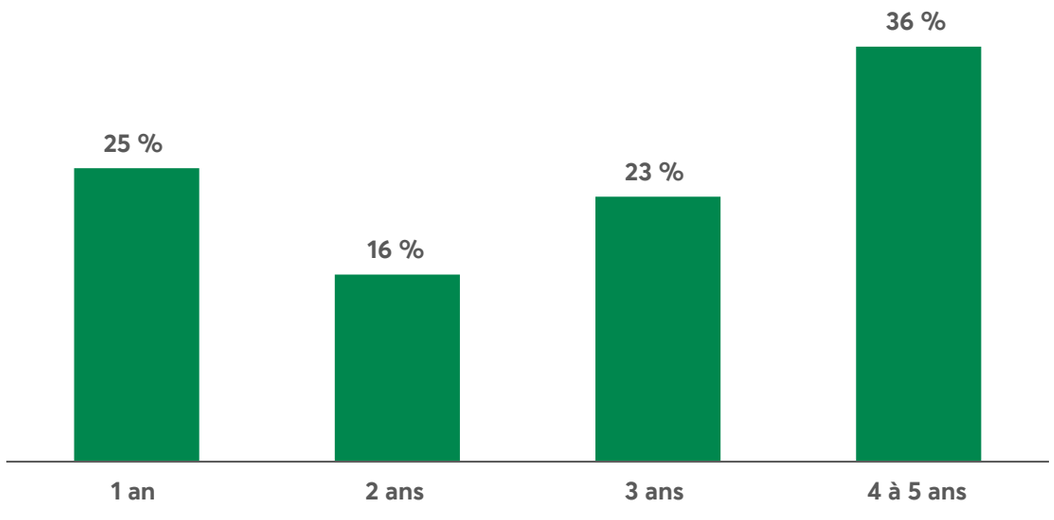
Répartition actuelle du RPV indexé



Taux et type d'occupation



Répartition des durées restantes



Sommaire du programme

Prêt-valeur	Maximum 80 %
Éligibilité des actifs en garantie	Prêts hypothécaires résidentiels conventionnels et non-assurés
Distribution géographique	100 % Québec
Prêt moyen	236 k$



Contenu

1. Résultats financiers
2. Qualité du bilan
3. Capital et liquidité
4. Financement
5. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Desjardins

NOTRE CIBLE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

En date du 31 décembre 2025

Nous voulons affirmer notre rôle de leader socio-économique en participant au développement durable des communautés dans lesquelles nous œuvrons, en accompagnant nos membres et clients dans la transition vers une économie plus sobre en carbone, équitable et inclusive.

Une économie sobre en carbone

2040	Année cible pour notre ambition climatique zéro émission nette sur nos activités opérationnelles[1] et financières (financements et investissement de nos assureurs) pour trois secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre[2].
73 %	Portion du portefeuille de financements énergétiques investi dans les énergies renouvelables.

Le développement durable des communautés

638 M$[3]	Retour aux membres et à la collectivité.
2028	Année cible pour réaliser notre engagement à contribuer à la création de **plus de 10 000 logements abordables** face à la crise de l'abordabilité au Québec.
673 405	Nombre de jeunes accompagnés grâce aux actions de la Fondation Desjardins.

Une société équitable et inclusive

Cible EDI	Pour les jeunes, les femmes et les personnes autochtones et issues de minorités visibles.
Depuis 18 ans	Parmi les **50 meilleures entreprises citoyennes** au Canada, selon le classement *Corporate Knights*.

Gouvernance au féminin – Certification Parité Platine

Programme **diversité fournisseurs.**

1. Bâtiments, déplacements d'affaires, consommation de papier et chaîne d'approvisionnement.
2. Énergie, immobilier et transport pour les activités de financement et les activités d'investissement de nos assureurs.
3. Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir les pages 3 et 4.

NOTRE PERFORMANCE ESG SELON LES ORGANISMES DE NOTATION EXTERNES

Organisme de notation	**Sustainalytics**[1]	**MSCI**[2]
Note	**16,2** (Risque faible)	**AAA** (Leader)
Positionnement parmi les banques diversifiées en Amérique du Nord	**5e** sur 12	**1er** sur 12

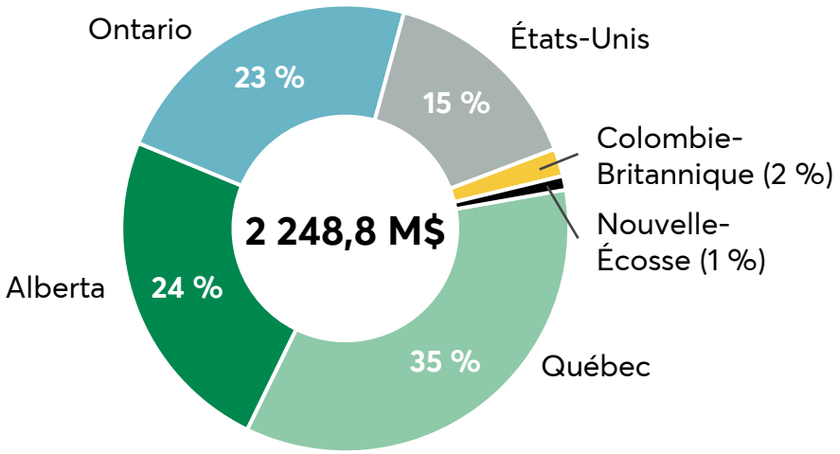
1. Copyright ©2022 Sustainalytics. Tous droits réservés. Ce document contient des informations développées par Sustainalytics (www.sustainalytics.com). Ces informations et données sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs tiers (Données de tierce partie) et sont fournies à titre informatif uniquement). Elles ne constituent pas une recommandation de produit ou de projet, ni un conseil en investissement et ne sont pas garanties comme étant complètes, opportunes, précises ou adaptées à une utilisation particulière. Leur utilisation est soumise à des conditions disponibles sur https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers (en anglais seulement).
2. MSCI ESG Research fournit des évaluations ESG MSCI sur les entreprises publiques mondiales et quelques entreprises privées sur une échelle de AAA (leader) à CCC (à la traîne), en fonction de leur performance en matière d'exposition aux risques spécifiques de leur industrie et de leur habilité à gérer ces risques relativement à leurs pairs.

UTILISATION DES FONDS DES OBLIGATIONS DURABLES

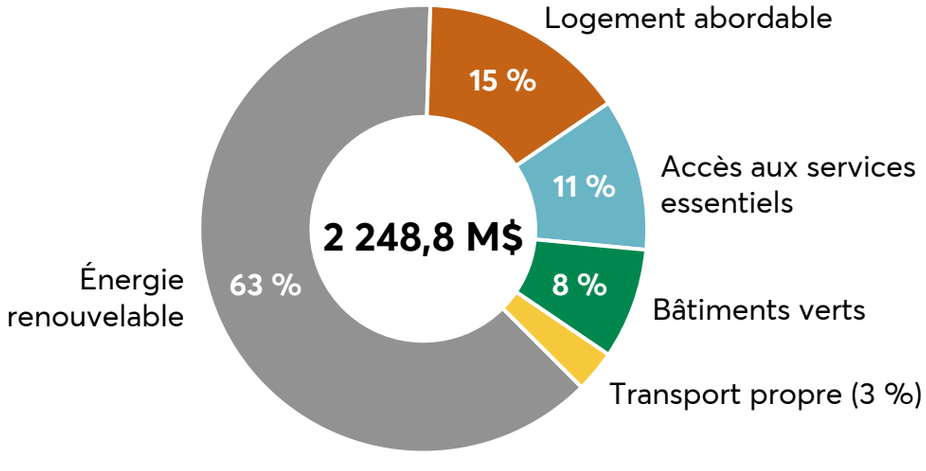
En date du 31 décembre 2025

Portefeuilles durable et vert

Répartition géographique



Allocation par catégorie d'actif



Retombées positives

Catégories admissibles	Indicateurs de retombées positives retenus	Types d'actifs admissibles	Allocations des actifs admissibles
Énergie renouvelable	Capacité totale installée de **829 MW**	• Énergie éolienne • Énergie solaire • Hydroélectricité à une densité de puissance > 5W/m²	**63 %** **1 425,3 M$**
Logement abordable[1]	**958** logements construits	• Construction ou rénovation de logements répondant à la définition de logement abordable accrédité	**15 %** **324,1 M$**
Transport propre	**42 km** de rail construit[2]	• Construction d'un réseau ferroviaire électrifié	**3 %** **68,0 M$**
Accès aux services essentiels	**47** lits financés	• Infrastructure de soins de santé	**11 %** **241,9 M$**
Bâtiments verts	**3** projets soutenus financièrement[2]	• Construction de bâtiments commerciaux ou résidentiels qui recevront la certification LEED Or ou Platine	**8 %** **189,5 M$**

En date du 31 décembre 2025, 100 % des fonds ont été alloués conformément au Cadre de référence.

1. Les mesures de retombées positives de la catégorie « Logement abordable » sont basées sur le financement total de Desjardins et le coût estimé par logement abordable selon la Société de l'habitation du Québec.
2. Les retombées positives pour les projets de transport collectif (catégorie Transport propre) et les projets immobiliers (catégorie Bâtiments verts) sont évaluées pour l'ensemble du projet, et non uniquement pour la portion financée par le programme d'obligations durables de Desjardins

COORDONNÉES

Relations avec les investisseurs

JONATHAN SAUVÉ

Directeur général et Chef, Financement et Relations avec les investisseurs et les agences de notation

1 866 866-7000, poste 5466065

jonathan.sauve@desjardins.com

CHRISTIAN BOUCHER

Directeur général, Financement moyen terme

1 866 866-7000, poste 5557469

christian.boucher@desjardins.com

www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs

